

Fonds de Consolidation de la Paix au Burundi



Etat d'avancement des projets financés par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix – Rapport consolidé *Avril - juin 2008*

1. INTRODUCTION

Résumé des principales réalisations

Au cours du second trimestre de l'année 2008, deux nouveaux projets ont été approuvés pour un budget de US\$4 millions : (i) le projet PBF/BDI/A-6 "Appui à l'amélioration de la qualité des services publics locaux", dont le transfert des fonds par le Bureau MDTF a été décidé le 05 mai 2008, et (ii) le projet PBF/BDI/C-4 "Appui aux Consultations nationales sur la mise en place des Mécanismes de la Justice de Transition au Burundi" dont le transfert des fonds a été décidé le 26 juin 2008. Le premier projet sera opérationnel début août car le plan de travail trimestriel est déjà approuvé par le Comité technique de suivi et le recrutement de l'unité de gestion est en cours de finalisation. Quant au deuxième projet, compte tenu de son caractère complexe et de la nature hautement sensible du sujet, il a traversé plusieurs étapes qui ont pris du temps depuis sa formulation jusqu'à la signature du document de projet, ceci pour assurer une compréhension commune des objectifs du projet et de l'approche stratégique de gestion et de mise en œuvre. Les procédures pour le démarrage du projet sont en cours notamment la mise en place du personnel de l'unité de gestion, la préparation du plan de travail préliminaire du premier trimestre ainsi que la mise sur pied du Comité Technique de Suivi.

Pour les quinze projets opérationnels au cours du trimestre et dont le montant totalise 27,995,447US\$, le taux moyen d'exécution budgétaire était de 53.15% au 30 juin 2008 contre 28.64 % au 31 mars. Sept projets ont pu accélérer leur mise en œuvre comme le montre le tableau ci-après :

<i>Titre du projet</i>	<i>Taux d'exécution budgétaire au 31 mars 2008</i>	<i>Taux d'exécution budgétaire au 30 juin 2008</i>
<i>Appui à la mise en place des cadres de dialogue et de concertation entre les partenaires nationaux.</i>	21.49%	74.75%
<i>Réhabilitation du rôle de la femme dans le processus de réconciliation et de reconstruction communautaire.</i>	41.75%	62.50%
<i>Participation des jeunes à la cohésion sociale au niveau communautaire.</i>	30.72%	52.56%
<i>Appui à la réinsertion sociale des familles déplacées vivant dans les casernes militaires</i>	0%	41.25%
<i>Casernement des Forces Nationales de Défense (FDN) pour atténuer l'impact de leur présence au sein des populations.</i>	34.93%	96.00%
<i>Réduction et suppression des règlements de compte par la relance du programme national de constat et d'exécution des arrêts et jugements rendus par les cours et tribunaux, accompagné du renforcement des capacités de l'appareil judiciaire.</i>	76.50%	93.14%
<i>Appui au règlement des litiges fonciers</i>	33.89%	61.58%

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

Deux projets ont maintenu un bon rythme de mise en œuvre, à savoir le projet *Anti Corruption* (47.52% de taux d'exécution) et *Tribunaux de résidence* (77.70%). Suite à difficultés diverses, quatre projets n'ont pas encore atteint le rythme de croisière, à savoir : projets *Service National de Renseignement*, *Police*, *Commission Nationale Indépendante de Droit de l'Homme et Désarmement*. Pour le projet Désarmement, le blocage institutionnel à la base des faibles performances du projet mérite une attention particulière du Comité de Pilotage Conjoint pour une éventuelle réorientation.

Les projets *Moralisation* et *Police*, bien qu'ils enregistrent un faible taux d'exécution budgétaire (respectivement 4.70% et 14.64%) ont déjà créé les conditions qui permettront au trimestre suivant d'accélérer leur mise en œuvre. Le projet *Petites et micro entreprises* vient à peine de démarrer mais il a déjà réalisé quelques activités avec un taux d'exécution budgétaire de 6.73%. Les détails sur le niveau d'exécution budgétaire sont présentés au point 3.

Dans l'ensemble, bien qu'ils soient à de différentes étapes de mise en œuvre, des progrès s'observent dans différents domaines en termes d'amélioration de l'environnement social, politique et sécuritaire indispensable à la consolidation de la paix et au relèvement social, économique et politique.

Dans le domaine de la consolidation de la paix et de gouvernance démocratique, les projets de consolidation de la paix ont jeté les bases d'une culture démocratique en privilégiant notamment : i) *le dialogue* entre partenaires nationaux parmi lesquels certains acteurs nationaux ont déjà été touchés (membres du Gouvernement et hauts cadres de l'administration). Malgré le blocage institutionnel observé au cours du trimestre au niveau du Parlement, ces derniers ont pu échanger et arriver à une vision partagée des principaux défis nationaux et des pistes de solution (projet "Cadre de dialogue"), ii) *la participation des jeunes* dans le renforcement de la cohésion sociale à travers leur implication dans des activités de relèvement communautaire, génératrices de revenus et de création d'emplois pour jeunes (projet Jeunes), ii) *la participation de la femme* dans le processus de consolidation de la paix par la valorisation du rôle de la femme dans la reconstitution de la cohésion et de l'harmonie sociales au sein des communautés, iv) l'amélioration de la *culture de transparence* dans la gestion des affaires publiques à travers le renforcement des structures aussi bien gouvernementales que de la société civile en charge de la lutte contre la corruption et les malversations économiques (projet lutte contre la corruption).

Au niveau du relèvement communautaire, l'appui du Fonds a permis : i) une amélioration sensible du climat social au sein des communautés d'accueil des rapatriés par l'action de la Commission nationale chargée des questions "terres et autres biens". En effet cette Commission, acteur principal dans le règlement des litiges fonciers, a bénéficié d'un appui substantiel en termes de renforcement des capacités internes que d'actions opérationnelles (projet règlement des litiges fonciers) ; ii) une réintégration durable, digne et humaine de 719 familles déplacées dans les casernes militaires qui doivent y être expulsées (projet familles déplacées) ; iii) l'amélioration des conditions de vie de la population par l'accès aux infrastructures communautaires par le travail des jeunes (jeunes) ; ii) le développement d'alternatives de développement des moyens de subsistance de la population par la diversification des activités de production et génératrices de revenus (projet micro entreprises).

Dans le domaine des droits de l'homme et de la justice, l'appui des projets PBF a permis : i) une légère amélioration du fonctionnement de l'administration de la justice et un recours de plus en plus croissant à la justice et une réduction des recours aux règlements des comptes devenus monnaie courante depuis plus de 15 ans de disfonctionnement du système judiciaire (non exécution de jugements, absence de contacts entre l'administration de la justice et la population) ; ii) la préparation d'un environnement social et politique en vue de la mise en place d'un mécanisme national indépendant chargé de la protection, la promotion des droits de l'homme ainsi que de l'observation des cas de violation des droits de l'homme (projet mise en place de la CNIDH)

Dans le domaine de la sécurité, les appuis de la consolidation de la paix ont contribué de façon significative à créer un environnement favorable à la sécurisation et stabilisation des communautés à travers la préparation du retrait des militaires en armes au sein de la population, la formation des corps de défenses et de sécurités en matière de respect du droit de l'homme, le droit humanitaire ainsi qu'au respect du code de conduite (projets, casernement, moralisation et police de proximité). L'appui a également déjà permis une certaine ouverture des services de renseignement jadis tabous et de se soumettre à des critiques par à les partenaires et au contrôle par le parlement (projet SNR)

Les contraintes majeures

Le dysfonctionnement au sein des certaines structures nationales comme l'Assemblée Nationale a ralenti certains projets (CNIDH) pour lesquels l'apport et la participation de ces deux institutions étaient indispensables. La persistance des défis sécuritaires a également ralenti les projets présents dans les zones concernées. Il s'agit des projets intervenant dans les provinces de Bujumbura Rural, Cibitoke et Bubanza où la présence du FNL-PALIPEHUTU est restée omniprésente (Projet Femme, Jeunes).

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

La non maîtrise des procédures variées des différents partenaires et agents d'exécution spécialement celles du PNUD par les gestionnaires a conduit à des retards dans la mise en œuvre des projets. Pour y remédier, un manuel des procédures a été préparé à l'intention des équipes des projets et de tous les usagers et une formation sur les processus financiers et d'achat sera dispensée au mois de juillet.

De même la faible motivation et engagement de certains acteurs bénéficiaires ou intermédiaires de l'administration a fortement handicapé l'efficacité des projets. L'environnement sécuritaire qui exige des escortes et impose des restrictions de mouvements surtout pour les missions à l'intérieur du pays réduit énormément le temps de travail.

La hausse des prix sur les marchés internationaux avec de graves répercussions au niveau local (carburant, équipements et autres matériaux...), a déjà des conséquences sur la mise en œuvre des projets, et si la tendance devait se poursuivre les résultats de certains projets pourraient être compromis. Les équipes de gestion des projets ressentent aujourd'hui le besoin pressant de réviser leurs budgets pour faire face à la situation.

Priorités pour les trois prochains mois

Pour les trois prochains mois, il est prévu de finaliser l'élaboration du programme conjoint d'appui aux personnes sinistrées auquel le Fonds de consolidation de la paix va contribuer à hauteur de US\$1,787,553. Compte tenu des besoins énormes dans ce domaine, le projet initialement prévu pour un montant de US\$2,000,000 n'est pas encore élaboré. Il a été proposé de formuler un programme conjoint avec la participation des Agences des Nations Unies concernées; et où le Fonds de consolidation de la Paix donnera sa participation. La différence, soit US\$212,447 a été affecté au projet PBF/BDI/A-5 "Appui à la réinsertion sociale des familles déplacées vivant dans les casernes militaires" ceci afin d'optimiser les chances de réussite d'un autre projet en cours d'exécution à savoir, le projet de Casernement des Forces Nationales de Défense (FDN) pour atténuer l'impact de leur présence au sein des populations.

Au cours du troisième trimestre, les responsables des projets vont accélérer la mise en œuvre et pour certains d'entre eux se préparer pour la clôture des projets. Une évaluation intérimaire de tous les projets sera réalisée en vue d'accélérer le progrès vers l'atteinte des résultats. Une réflexion sur la pérennisation des acquis des projets sera également menée.

Le tableau ci-après résume les principales réalisations des projets pour les mois d'avril, mai et juin 2008. Il est suivi de fiches de projet qui reviennent sur les principales réalisations des projets tout en rappelant les objectifs et les résultats attendus.

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

2. TABLEAU SYNTHETIQUE DE L'ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
	Paix et Gouvernance		
1	PBF/BDI/A-1 : Appui au renforcement des mécanismes de lutte contre la corruption et les malversations diverses à travers tout le pays	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à l'OLUCOME dans la mise en place du site web ; • Lancement du processus de recrutement des agences/entités qui seront chargé de l'exécution (l'organisation et la conduite) de 34 ateliers communaux et 6 ateliers régionaux de sensibilisation et d'information de différents acteurs à tous les niveaux, aux nouveaux mécanismes anti-corruption; • La formation des membres de la Société Civile et des Institution de contrôle des finances publiques ainsi que celles anti-corruption, sur la nouvelle Loi sur les Marchés Publics et sur l'Analyse et le Suivi de la Loi de Finances ; • La Finalisation du processus d'équipement en mobilier de la Brigade spéciale anti-corruption (les 4 commissariats régionaux créés) <p>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 47.52%</p> <p>Prochaines étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Finalisation du processus de recrutement des Agences d'exécution • Organisation de 4 ateliers régionaux de sensibilisation et d'échange sur le cadre légal de lutte contre la corruption, à l'intension des médiats, de la Société civile et du secteur privé; • Organisation de 2 ateliers régionaux de sensibilisation et d'échange sur le cadre légal de lutte contre la corruption, à l'intension des magistrats ; • Organisation de 34 ateliers/réunions d'information et de sensibilisation des populations à la base, sur la prévention et la lutte contre la corruption ; • Organisation de 2 ateliers nationaux ; • Organisation de 8 ateliers de formation technique(en informatique) pour le personnel de la Cour et de la Brigade (identification et recrutement de consultants+ organisations de la formation) ; • Organisation des réunions régulières de concertation entre les 	<ul style="list-style-type: none"> • L'appui fourni par le projet a facilité l'accélération du traitement des dossiers au niveau de la Cour anti-corruption jusqu'à la finalisation de 80% des dossiers qui étaient en suspens dans un délai inférieur à trois mois. De plus, les actions menées par la Cour et la Brigade anti-corruption sont entrain de permettre d'avancer vers la dissuasion des corrompus et des corrupteurs. Une amélioration s'est observée dans le recouvrement des montants détournés au profit du trésor public. • Les nouvelles institutions de lutte contre la corruption(Brigade et Cour anti-corruption)ont pu être rapidement fonctionnelles grâce à l'appui du projet, fourni en termes de renforcement des capacités aussi bien humaines que matériel ; de même que les actes de corruption et de malversation sont dénoncés et rapportés au niveau local grâce à la création des comités locaux de surveillance et la diffusion des rapports sur les actes de corruption. • Les plus hauts responsables du pays ont pris d'important engagement dans le cadre de la lutte contre la corruption et de la promotion de la bonne gouvernance. Malgré les restrictions budgétaires, le Gouvernement a mis sur pied 4 Commissariats régionaux actuellement fonctionnels, et les discussions sont en cours pour la mise sur pied des 5 nouveaux Commissariats régionaux. • La population ainsi que les acteurs clés de la société civile sont bien sensibilisés et impliqués dans la lutte contre la corruption dont le principal (OLUCOME) est fortement engagé et produit régulièrement des rapport qui aident les structures nationales en charge de la poursuite d'initier des actions de poursuite des cas de malversation et/ou de corruption. <p>Les contraintes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les difficultés du pays et la situation politique qui amènent les pouvoirs publics, lors des arbitrages sur le budget de l'Etat à prendre du temps et à attribuer moins de ressources à la création de commissariats régionaux pour décentraliser les activités de la Brigade spéciale anti-corruption ce qui se répercute sur les opérations du projet dans son appui à ces structures décentralisées.

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
		différents acteurs qui s'intéressent à la promotion de la bonne gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Le retard pris par les Institutions anti-corruption pour jouer pleinement leur rôle suite aux difficultés financières du pays qui ne favorisent pas un arbitrage financier (ressources suffisantes) en leur faveur au regard de l'étendu de leur mission.. • Il s'y ajoute que les acteurs de la société civile et la population n'étaient pas suffisamment impliqués dans les actions menées sur le terrain. • De plus les appuis apportés par le projet ont créé de nouveaux besoins, en particulier au niveau des OSC, qui demandent que d'autres activités qui n'ont pas été prises en compte par le projet ou qui ressortent dans les différents domaines qui ont été privilégiés soient appuyées budgétairement. Il en est ainsi des actions que ces OSC aimeraient mener au niveau local (communal, zonal) pour que les objets de départ et les résultats déjà acquis soient pérennisés. Il faut ainsi une mobilisation de ressources pour que les OSC qui se développent dans le domaine de la gouvernance et les Institution de contrôle de finances publiques qui n'ont pas assez de ressources, soient appuyées. Il s'agit maintenant de mettre le focus sur les OSC et la population et l'interaction entre les différents acteurs impliqués dans la lutte contre la corruption pour une meilleure synergie et une complémentarité dans les actions. Les OSC s'engagent à cet effet.
2	PBF/BDI/A-2 : Appui à la mise en place des cadres de dialogue et de concertation entre les partenaires nationaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue du premier Forum National (du 17 au 19 avril 2008), large participation des personnalités clés provenant du Gouvernement, du Parlement, des partis politiques, des médias et de la société civile. • Sensibilisation et appropriation politique à large échelle au niveau central et décentralisé pour une large participation au processus de dialogue. • Deux sessions de dialogue avec les officiels du Gouvernement avec 114 participants • Animation par les médias d'espaces de participation citoyenne et d'échange entre partenaires pour accompagner chacune des étapes du dialogue. <p>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 74.75% soit 30.75% de décaissements et 44% d'engagements</p> <p>Priorités pour les 3 prochains mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenue des cadres de dialogue de juillet à octobre 2008 : • 34 sessions de dialogue pour la société civile qui se tiendront dans 	<ul style="list-style-type: none"> • La tenue du premier Forum national a suscité un intérêt évident parmi les partenaires de la société civile et des médias. De même, il s'est dégagé un engagement soutenu de tous les participants qui ont pu, malgré quelques difficultés, élire démocratiquement un groupe de 25 personnes assez représentatives devant faire partie du Mécanisme National de suivi évaluation du processus de dialogue inter Burundais: institutions, société civile, médias et partis politiques. Une démarche méthodologique participative a été également adoptée pendant le Forum. • Un réel engagement des institutions nationales au processus de dialogue : sur les 60 participants prévus au départ par le projet pour les sessions de dialogue avec les élus nationaux, tous les Parlementaires se sont engagés à participer dans le processus de dialogue. • L'organisation des ateliers pour les officiels du gouvernement a vu une participation massive des hauts cadres de l'Etat dont les contributions ont scellé leur engagement à s'ouvrir pour parler librement des problèmes que connaît le pays. Les participants à ces sessions ont pu faire une évaluation de l'action gouvernementale et ont pu identifier des actions urgentes à mener en vue de lever les défis qui se posent à leur institution. • L'accompagnement médiatique au processus du dialogue a permis aux citoyens burundais de s'exprimer sur le projet en partageant sur les ondes et dans les journaux leurs attentes, craintes et contributions au processus de

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
		les provinces <ul style="list-style-type: none"> • 5 sessions de dialogue pour les partis politiques, • 3 sessions de dialogue pour les médias • 5 sessions de dialogue avec le parlement 	dialogue national. Contraintes : Au cours du trimestre écoulé, le projet n'a pas connu de contraintes majeures
3.	BDI/A-3 : Réhabilitation du rôle de la femme dans le processus de réconciliation et de reconstruction communautaire	<p>Assistance technique, financière et organisationnelle aux femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de 20 ateliers de formation à travers lesquels 900 femmes ont été formées en techniques organisationnelles et gestion des groupements, 160 en élaboration et gestion des microprojets et 210 en gestion des micro crédits. • 1000 femmes vulnérables ont bénéficié des kits de subsistance. • Un crédit de 162.730.800 francs Bu a été octroyé à 1099 personnes dont 85% sont des femmes. <p>Redynamisation des initiatives novatrices des femmes dans la réconciliation et la cohabitation pacifique des communautés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1448 femmes et élus locaux formés et sensibilisés sur les approches de résolution des conflits développées sous l'angle genre, les techniques de médiation, le leadership, et les stratégies de participation des femmes à la prise de décision. • Elaboration d'un document de plaidoyer en faveur de la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et filles ex-combattantes dans la mise en œuvre du processus DDR et d'un plan d'action national pour la mise en œuvre de la Résolution 1325. <p>Amélioration de la sécurité des femmes et filles vis-à-vis des violences basées sur le genre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui à la mise en place et au fonctionnement des points focaux et unités genre au sein de la police dans la zone d'intervention pour une meilleure analyse et suivi des dossiers relatifs aux VBG. • Organisation des ateliers de formation à l'intention des membres de la police sur les textes légaux afférents aux VBG, les techniques d'accueil des victimes, d'enquête et de traitement des cas des VBG. • Validation de l'outil harmonisé de collecte des données sur les VBG. <p>Taux d'exécution budgétaire : 62.50%</p> <p>Etapes pour les 3 prochains mois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le renforcement des capacités et d'encadrement des organisations communautaires et promotion des foyers améliorés. • Mener une étude sur les violences faites aux femmes et filles en 	<p>Appréciations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les activités dispensées en faveur des groupements féminins ont servi d'un cadre opérationnel de dialogue, d'échange, d'acceptation mutuelle, de cohésion sociale et de réconciliation entre différentes composantes de la communauté déchirée par plusieurs années de guerre et sans aucune assistance. • Ce cadre de travail autour des activités économiques constitue un moyen efficace pour renouer les relations et le rapprochement communautaire afin d'atteindre la réconciliation. Cette bonne pratique de cohabitation dans les groupements est aussi transportée dans leurs communautés. • Les femmes vulnérables ayant reçu un kit de subsistance et intégrées dans les associations se sentent valorisées et participent aux activités de consolidation de la paix au même titre que le reste de la communauté. • Les leaders féminins outillés pour une bonne gestion des conflits contribuent efficacement dans la réconciliation et gestion pacifique des conflits dans leurs communautés respectives et deviennent de plus en plus de bons messagers et les porte-flambeaux de la paix et la réconciliation. • La mobilisation de l'administration et des corps de police dans la lutte contre les VBG à tous les niveaux et le rapprochement des services de police auprès de la population inspirent confiance entre les femmes et les agents de ce corps et est un facteur majeur pour la riposte contre ce fléau. <p>Contraintes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le retard de 3 mois dans le démarrage effectif du projet pèse toujours sur l'exécution du projet. • L'analphabétisme des bénéficiaires ralentit les activités de renforcement de leurs capacités. • Insécurité qui a dicté la phase IV de sécurité des Nations Unies dans la zone d'intervention limite l'esprit d'entrepreneuriat. • Limites du budget par rapport aux fortes sollicitations des femmes vulnérables de la zone d'action.

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
		<p>période de conflits et post conflits.</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités des structures de prise en charge intégrée des victimes des VBG. Mettre en œuvre une stratégie de communication. Mettre en place les mécanismes de viabilisation du système de crédit communautaire et des acquis du projet. 	
4	Participation des jeunes à la cohésion sociale au niveau communautaire	<ul style="list-style-type: none"> Participation de 1214 jeunes¹ dont 512 filles au creusement de 178 Km² pour la lutte anti-érosive 7 projets d'assainissement et 18 de réhabilitation des infrastructures communautaire sont finalisés 150 jeunes animateurs dont 53 filles sont formés sur un manuel harmonisé relatif aux divers thèmes de consolidation de la paix 1214 jeunes en HIMO (Activités de Haute Intensité de la Main d'Oeuvre) reçoivent des formations sur la consolidation de la paix organisées par les jeunes animateurs formés 5 IMF³ ont été retenues pour la mise en œuvre du volet micro-crédits et les contrats sont déjà signés. Elles ont déjà harmonisé un manuel de formation sur la gestion du micro-crédit. Des campagnes de sensibilisation et formation des jeunes en HIMO sur les services d'épargne et de micro crédit sont en cours Sur 100 jeunes attendus, 148 jeunes chômeurs dont 82 filles sont en stage Réalisation d'une étude CAP⁴ des jeunes en matière de Consolidation de la Paix <p>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 52.56%</p> <p>Priorités pour les trois prochains mois</p> <ul style="list-style-type: none"> Le projet mettra l'accent sur : (i) les activités de réhabilitation des infrastructures d'intérêt communautaire ; (ii) les activités d'assainissement ; (iii) la formation des jeunes en aménagement et 	<ul style="list-style-type: none"> Les activités du projet cadrent avec l'un des domaines prioritaires de consolidation de la paix à savoir la promotion de la bonne gouvernance Le rôle de la jeunesse dans le relèvement communautaire est de plus en plus visible. Les communautés, les jeunes et l'administration apprécient les résultats déjà enregistrés particulièrement dans les activités de réhabilitation de l'environnement. Par des activités HIMO qui rassemblent diverses catégories de jeunes, le projet contribue au rapprochement et cohésion sociale. De plus, les jeunes pairs éducateurs animent des séances de renforcement des capacités sur différents thèmes de consolidation de la paix ; Le projet constitue une opportunité d'insertion socio-économique des jeunes à travers le cash for work donné aux jeunes qui participent aux activités HIMO. Les jeunes apprécient la contribution du projet à leur renforcement des capacités professionnelles ; Les jeunes sont informés sur les conditions d'octroi des micro-crédits et les IMF intervenant dans leur localité. Les résultats de l'étude ont permis de renforcer certains volets du projet tels que les formations et visibilité du projet <p>Principales contraintes :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'insuffisance du personnel de l'Unité de gestion du projet qui fait qu'il y a des retards de paiement du Cash for Work aux jeunes en HIMO. Face à cela, le projet a responsabilisé les partenaires de mise en œuvre à partir de mai 2008 l'insuffisante coordination des intervenants dans le secteur de l'assainissement ne facilite pas l'approche adoptée à savoir le Partenariat Public Privé. Le projet a organisé plusieurs réunions pour avoir une

¹ 1 214 jeunes dont 20,2% des rapatriés, 12,2% des démobilisés, 7,9% des jeunes chefs des ménages, 5,2% batwa, 3,8% filles- mères, 2,5% IDPs, 1,5% handicapés, 0,7% jeunes de la rue et 46% autres jeunes vulnérables non déplacés(jeunes femmes veuves, anciens gardiens de la paix, anciens enfants soldats, ---)

² 178 Km² répartis comme suit: 29 Km² dans Bujumbura Rural, 17 Km² dans Cankuzo, 36 Km² dans Kayanza, 46 Km² dans Makamba et 50 Km² dans Mwaro

³ IMF : Institutions de Micro-Finances

⁴ Etude CAP : Etude sur les Connaissances, Attitudes et pratiques des jeunes en matière de consolidation de la paix

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
		<ul style="list-style-type: none"> • entretien des pépinières ; (iv) l’octroi des micro- crédits aux jeunes ; (v) l’organisation des formations en métiers professionnels et (vi) l’organisation des concours artistiques, culturels et sportifs • La réalisation de ces grandes activités contribuera au relèvement communautaire, à l’auto-prise en charge des jeunes et à la consolidation de la paix 	<ul style="list-style-type: none"> • complémentarité et synergie des intervenants sur terrain ; • le coût du matériel de construction des infrastructures est trop élevé ce qui handicape la réalisation des activités de réhabilitation. Il est envisagé une collaboration avec d’autres intervenants pour la prise en charge du matériel de réhabilitation • l’implication des autorités administratives dans certaines provinces ne facilite pas toujours l’identification des jeunes bénéficiaires vulnérables qui participent dans les activités HIMO. La sensibilisation doit être renforcée; • Le retard dans le décaissement des fonds pour des projets dépassant 100 000 US \$ perturbe le calendrier d’exécution du volet micro finance. La persistance des défis sécuritaires n’a pas facilité les visites sur terrain de suivi et le paiement du Cash for Work. L’appui des bureaux du BINUB a été bénéfique à cet égard.
5	PBF/BDI/A-5 : Appui à la réinsertion sociale des familles déplacées vivant dans les casernes militaires	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification des listes, sensibilisation de l’administration et des populations environnantes. • Elaboration de la matrice de données caractéristiques de chaque famille (composition familiale, origine, niveau de formation, nombre d’enfants, profession de l’épouse, état matrimonial, veuve ou non,...) ainsi que d’éventuelles intentions particulière. • Dotation des kits pour l’auto construction de maisons. (Voir projet Casernement) <p>Taux d’exécution budgétaire cumulé : 41.25%</p> <p><u>Priorités pour les 3 prochains mois</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition du kit économique de réinsertion • Appuyer les mutations/ transferts des épouses salariées et enfants en cours de scolarisation. • Organiser le transport des bénéficiaires jusqu’aux zones de réinstallation • Clôture du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Cette matrice a permis d’identifier les besoins additionnels spécifiques à certaines familles comme les demandes de mutations pour les épouses, le transfert des élèves etc. Les demandes sont en cours. • Ce travail a permis d’impliquer beaucoup d’intervenants notamment les responsables de haut niveau du Ministère de la Solidarité Nationale
6	PBF/BDI/A-6 : Promotion du rôle des petites et micro entreprises et des microprojets dans la consolidation de la paix	<ul style="list-style-type: none"> • Création des conditions pour le démarrage du projet • Les pratiques d’entrepreneuriat qui favorisent la consolidation de la paix sont identifiées. • Un reportage sur ces pratiques est en cours d’élaboration • l’étude de cas en cours de finalisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Lors d’un atelier de réflexion sur le projet, les bénéficiaires ont inscrits dans leurs recommandations les activités prévues et sont satisfaits des priorités accordées. • 36 petites et micro entreprises ont été préparés pour exposer leurs produits

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
		<p>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 6.73%</p> <p>Les prochaines réalisations et leur impact sur les 3 prochains mois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lancer officiellement le projet le 10 juillet • Développer des synergies avec les partenaires et autres projets PBF. • Diffuser le reportage sur les entrepreneurs de la paix • Organiser une foire artisanale à l'attention de 36 bénéficiaires du projet. • Organiser un atelier de validation de l'étude de cas et la multiplier en 1.000 exemplaires. • Organiser 4 ateliers provinciaux 	<p>lors du lancement officiel prévu le 10 juillet. Ils se sont ainsi approprié les objectifs du projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'esprit de l'entrepreneuriat au service de la paix a été mis en valeur • Grâce aux visites de terrain et la préparation du reportage, des bénéficiaires se sont également appropriés les objectifs du projet. • Trois fonctionnaires du Ministère de tutelle engagés dans la mise en œuvre effective du projet
	Réformes du secteur de sécurité		
7	PBF/BDI/B-1 : Lancement des activités de désarmement de la population et de lutte contre la prolifération des armes légères.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation de la campagne de communication aux dangers des ALPC et préparatoire aux désarmement. • Diffusion d'un rapport trimestriel consolidé sur la violence armée au Burundi. <p>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 26.31%</p> <p>Priorités pour les 3 prochains mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien dans le processus de réactivation de la CTDC (Commission Technique de Désarmement Civil) - Intégration de l'Unité Armes Légères du PNUD à la CTDC une fois celle-ci reconstituée - Démarrage effectif de la campagne de communication - Appui à la CTDC pour la révision de la législation sur les ALPC - Appui à la CTDC dans l'élaboration du programme de désarmement civil - Restitution nationale du rapport d'étude « Violence et Développement » 	<ul style="list-style-type: none"> • La structure de définition et de pilotage de la campagne nationale de sensibilisation est en place. Elle inclut des professionnels de la communication ainsi que des représentants de l'état, de la société civile et des agences des Nations Unies. Cette approche très participative et inclusive garantira l'appropriation nationale de la campagne de communication et la pertinence des messages qui seront diffusés. <p>Contraintes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La dissolution de la CTDC a bloqué la mise en œuvre du projet. La redynamisation de cette structure par le Gouvernement pourrait permettre de créer les conditions pour un démarrage effectif du programme de ramassage d'armes et munitions de guerre détenues par les civils, dans le cadre plus large de la sécurisation des communautés. Sinon, une intervention du Comité de pilotage Conjoint sera nécessaire pour réorienter le projet autrement.
8	PBF/BDI/B-2 : Casernement des Forces Nationales de Défense (FDN) pour atténuer l'impact de leur présence	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement officiel du Projet par le Président de la République et le Représentant Exécutif du Secrétaire Général des Nations Unies • Travaux de réhabilitation sont en cours et sont suffisamment avancés dans la plupart des casernes. • Les familles déplacées viennent de recevoir leur kit pour l'auto 	<ul style="list-style-type: none"> • Une forte mobilisation du Commandement et des partenaires autour des objectifs du projet. • Le Commandement se prépare à ce programme de casernement des troupes pour la formation de masse. • Le travail de chantier dans les casernes a permis de recruter la population

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
	au sein des populations.	<p>construction d'une maison.</p> <p>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 96.00%</p> <p>Priorités pour les 3 prochains mois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réceptionner 6 casernes réhabilitées • Accélérer la mise en oeuvre des 8 autres chantiers. 	<p>environnante. Cette activité a amélioré leur revenu et augure une perspective de paix. Leur présence et le travail dans les casernes militaires ont changé leur perception négative des camps militaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le travail de réhabilitation des casernes a permis de mobiliser beaucoup de femmes et jeunes filles et cela redore l'image de marque de l'armée.
9	PBF/BDI/B-3 : Appui pour un Service National de Renseignement respectueux de l'état de droit.	<ul style="list-style-type: none"> • Implication des hautes autorités de la république dans la réalisation des objectifs du projet par leur présence aux différents activités : participation du 1^{er} vice président de la République au lancement officiel des activités, participation aux différents séminaires dont celui du Gouvernement ; implication des parlementaires, de la société civile par leur contribution au diagnostic des malaises dans la perception des missions du SNR. <p>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 19.70%</p> <p>Priorités pour les 3 prochains mois</p> <p>Pour les trois prochains mois, la priorité portera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation des membres de la commission parlementaire Défense et Sécurité pour un meilleur contrôle du SNR ; • Réfection du local devant servir aux formations des personnels du SNR ; • Elaboration des modules de formation des personnels du SNR. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation de ces séminaires a connu un engouement général auprès des divers intervenants ; ce qui dénote l'intérêt des uns et des autres à l'amélioration du rendement de cette institution centrale dans le travail des forces de défense et de sécurité. <p>Contraintes :</p> <p>Le projet accuse un retard de 2 mois lié au retard accusé au démarrage du projet (difficulté liée au choix des consultants avec l'expertise dans le domaine des renseignements) et au fait que les activités sont liées les unes aux autres. Le retard sur une activité influe sur les autres.</p>
10	PBF/BDI/B-4 : Appui pour une police nationale du Burundi de proximité opérationnelle.	<ul style="list-style-type: none"> • La réalisation du projet a pour base à 60% l'acquisition d'équipements et la formation des personnels à l'usage de ces derniers. La signature des commandes constitue 40% de la réalisation des objectifs du projet. • Les trois prochains mois seront consacrés à la réalisation du restant des formalités de procurement des uniformes et attributs, des équipements informatiques et de réseau ainsi que le développement des bases de données, l'alimentation énergétique et la réception du matériel des transmissions radio portatifs VHF, HF et stations répéteurs pour les centres d'opérations. <p>Taux d'exécution budgétaire : 14.64%</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faible taux de réalisation du projet en termes de valeur absolue, qui tient à la nature même du projet, les procédures d'acquisition des équipements étant à la phase initiale. • La distribution ou l'installation desdits équipements permettra de réaliser les préalables qui induiront l'atteinte des résultats du projet à savoir : le renforcement de la discipline, la restauration de l'image et de la crédibilité aux yeux de la population, la maîtrise de la couverture sécuritaire du pays et la modernisation de la gestion du personnel. • Ainsi la population se sentira sécurisée par une police capable de réagir rapidement face à tous dangers immédiats et dans le respect des droits humains, objectif final consigné dans le Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
		<p>Priorités pour les 3 prochains mois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réception des équipements du réseau de transmission radio • Lancement de l'appel d'offre pour l'acquisition des kits solaires pour l'alimentation énergétique • Commande des équipements informatiques et de réseau ainsi que le développement des bases de données • Confirmation de la commande des uniformes et attributs. 	
11	PBF/BDI/B-5 : Promotion de la discipline et amélioration des relations entre la Force de Défense Nationale (FDN) et la population à travers la moralisation du corps	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement officiel par le Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants et la Représentante Exécutive Adjointe du Secrétaire Général des Nations Unies. • Elaboration des outils pédagogiques pour les différentes formations (Modules, Règlements,...) par des experts. • Commandes des différents équipements de classes (Tables, chaises, Bancs, Tableaux noirs, etc.) • Formation des formateurs en cours. <p>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 4.70%</p> <p>Priorités pour les 3 prochains mois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation de masse généralisée dans toutes les régions militaires • Organisation des ateliers de pérennisation des acquis du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Le lancement officiel a augmenté le degré d'appropriation de l'action en cours. • Les nouveaux outils pédagogiques font partie et complètent l'arsenal documentaire de l'Etat-major Général et serviront à l'instruction à tous les échelons de commandement. • Les équipements ont été commandés à proximité des casernes ; ce qui augmente le pouvoir d'achat des populations voisines des casernes, change leur perception de l'armée et améliore les relations sociales • Les formateurs constitueront la base de départ pour la formation de masse envisagée.
	Justice et Droits de l'Homme		
12	PBF/BDI/C-1 : Appui à la mise en place d'une Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme et au lancement de ses activités.	<ul style="list-style-type: none"> • Briefing des partis politiques et des diplomates sur l'état d'avancement du processus de mise en place de la CNIDH, juin 2008 • Analyse du Projet de loi en Conseil des Ministres, le 13 juin 2008, • Atelier d'information des associations œuvrant dans le domaine des droits de l'Homme et des médias sur l'état d'avancement de l'exécution des activités du projet CNIDH, 27 juin 2008. <p>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 45.84%</p> <p>Priorités pour les trois prochains mois</p> <p>Pour les trois prochains mois, la priorité portera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le suivi du processus législatif, 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Chronogramme du projet n'a pas pu être respecté suite au retard accusé au niveau du Secrétariat Général du Gouvernement et du conseil des ministres dû à l'incompréhension du projet par la nouvelle équipe gouvernementale. A cette question des séances d'explication du projet de loi vont être organisées par les gestionnaires du projet et les hautes autorités du BINUB; • Sur le plan qualitatif, le projet de loi portant création de la CNIDH est une émanation des futurs bénéficiaires et de ses partenaires de la Société Civile et des Nations Unies ; • La méthodologie adoptée pour l'élaboration du projet de loi a été bien appréciée par l'Office du Haut Commissaire aux Droits de l'Homme de Genève qu'il pourrait en faire un modèle pour les pays qui ne disposent pas encore de Commission ;

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
		<ul style="list-style-type: none"> • la sensibilisation des corps d'origine, • le suivi des commandes des équipements, • l'installation et la formation des commissaires, • Tournées d'information des commissaires sur le rôle et les missions de la CNIDH, • Appui à l'élaboration du plan d'action de la Commission. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le taux d'exécution budgétaire a été faible du fait que d'une part le gros des activités restantes est lié à l'adoption de la loi par le Parlement et d'autre part le Business Center n'a pas encore passé les commandes de toutes les réquisitions. Nous recommandons dans la mesure du possible d'effectuer les commandes localement puisque les prix semblent être presque les mêmes. • La contrainte majeure du projet reste la compréhension insuffisante du projet de loi portant création de la CNIDH au niveau du Gouvernement qui cause déjà un retard dans son analyse ainsi que le risque de reprise du dysfonctionnement de l'Assemblée Nationale.
13	<p>PBF/BDI/C-2 : Réduction et suppression des règlements de compte par la relance du programme national de constat et d'exécution des arrêts et jugements rendus par les cours et tribunaux, accompagné du renforcement des capacités de l'appareil judiciaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre effective du programme de constats et exécutions • 489 affaires constatées • 382 Jugements et arrêts exécutés. <p>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 93.14%</p> <p>Priorités pour les trois prochains mois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démarrage des émissions radiophoniques • Amélioration de la supervision du projet par le Cour Suprême par la mise en place d'un comité de suivi comprenant les présidents de Cour d'Appel et un magistrat de la Cour suprême en plus du Secrétaire General de Cour suprême, le Project manager et l'Unité de gestion du projet. • Elaborer une planification spéciale pour la mise à profit des vacances judiciaires • Evaluation à mi-parcours du projet • Initier une réflexion sur la pérennisation des acquis du projet 	<p>Appréciation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la mobilité des juges ce qui favorise la proximité avec les justiciables notamment les personnes vulnérables (veuves, orphelins) - Amélioration du fonctionnement des juridictions par l'accroissement du nombre de dossiers traités -Restauration de l'autorité de la justice induite par une plus grande visibilité de son action et la mise en application des décisions rendues - Réduction des recours a la violence et augmentation de l'affluence vers les juridictions <p>Contraintes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Manque d'engagement de certains magistrats. Réponse : Mise en œuvre effective de la supervision par la Cour Suprême 2. Contrainte budgétaire résultant de la hausse des prix du carburant Réponse : Allouer des fonds additionnels au projet pour la couverture des dépenses que le budget actuel ne permet plus de couvrir.

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
14	<p>PBF/BDI/C-3 : Réhabilitation du système judiciaire de base par une réduction des conflits au sein des communautés par le biais de la construction et l'équipement des tribunaux de résidence.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sur les 17 sites de construction, 14 sites ont atteint plus de 60% des travaux et les charpentes sont entrain d'être posées. Pour les 3 autres sites les travaux sont à 30% • Un plan des descentes a été élaboré pour faire un suivi régulier des chantiers par les ingénieurs du PNUD, le Project manager et l'unité de gestion des projets. Le chronogramme des descentes correspond bien à la période prévue pour l'achèvement des chantiers dans les quatre provinces dans lesquelles le BINUB est en train de construire. • Une descente pour l'analyse de l'impact produit par ces constructions sur la consolidation de la paix sera effectuée dans les quatre provinces. • Les commandes d'équipements devront être livrées dès la finalisation des travaux. • Initier une réflexion pour la pérennisation des acquis du projet <p>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 77.70%</p> <p>Priorités pour les 3 prochains mois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un plan des descentes a été élaboré pour faire un suivi régulier des chantiers par les ingénieurs du PNUD, le Project manager et l'unité de gestion des projets. Le chronogramme des descentes correspond bien à la période prévue pour l'achèvement des chantiers dans les quatre provinces dans lesquelles le BINUB est en train de construire. • Une descente pour l'analyse de l'impact produit par ces constructions sur la consolidation de la paix sera effectuée dans les quatre provinces. • Les commandes d'équipements devront être livrées dès la finalisation des travaux. 	<p>Appréciation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les travaux génèrent des emplois au profit de la population environnante et des ressources par la vente de matériaux locaux. • L'aspect genre est pris compte par une participation active des femmes aux travaux. • Les justiciables perçoivent positivement la construction des juridictions de base qui vont améliorer l'accessibilité à la justice. • Les acteurs judiciaires soutiennent que le projet permettra de garantir leur autonomie et d'améliorer le fonctionnement de la justice de proximité. <p>Contraintes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les routes impraticables qui rendent difficile d'accès certains chantiers notamment à Ngozi. • l'absence de logements pour les juges à coté des tribunaux de base

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
	Question foncière		
15	PBF/BDI/F-1 : Appui au règlement des litiges fonciers.	<ul style="list-style-type: none"> • Les capacités de 23 Membres de la CNTB, de 5 Cadres d'appui et Membres des Délégations Provinciales ont été renforcées en matière de Communication Non Violente selon le processus de Marchal Rosenberg. • Une large sensibilisation de la population a été menée à travers : la production et la diffusion des spots pendant 4 mois à raison de 6 fois par semaine sur 3 stations de radio ; Radio Publique Africaine, BONAFM et ISANGANIRO ; (ii) la production de 4 émissions sur le processus de règlement des conflits et sur la gestion foncière. • L'Identification des terres domaniales irrégulièrement attribuées en vue de les ramener dans le domaine de l'Etat a été poursuivie ce qui a permis de produire le rapport provisoire ci-après : sur 32.709 ha attribués, 22.200 ha sont exploités, 10.429 ha sont inexploités, 30.896 ha ont été illégalement attribués et 11.961 ha ont été accaparés. • 229 familles de rapatriés sans terres et sans référence ont été identifiées en vue de leur attribuer des terres • D'avril à juin 2008, 475 conflits fonciers ont été réglés dont 97 par décisions prises par la Commission et 378 par arrangement à l'amiable <p>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 61.58%</p> <p>Prochaines étapes pendant 3 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'achat du matériel bureautique, • Continuer l'enquête complémentaire (collecte des documents d'attribution, visite et mesurage des terrains,) et produire le rapport définitif, • Régler au moins 300 conflits fonciers, • Attribuer des terres aux sinistrés qui n'en ont pas, c'est-à-dire les 229 personnes sans terres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Efficacité des membres de la CNTB dans le processus de règlement des conflits grâce à la formation. Cette efficacité se traduit par la rapidité dans le règlement des conflits (en moyenne 100 dossiers sont réglés par mois alors qu'avant la formation, la moyenne était de 50 dossiers par mois). • Les bénéficiaires du projet collaborent étroitement et viennent vers la Commission grâce à la sensibilisation alors qu'avant, ils étaient réticents. En plus, plus de 80% des dossiers sont réglés à l'amiable. • Les terrains identifiés en vue de les récupérer permettront à la CNTB de servir les personnes sans terres afin qu'elles soient réinstallées. • Les sinistrés pour lesquels les conflits sont réglés sont réinstallés et cohabitent pacifiquement. <p>Principales contraintes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le volume élevé des conflits fonciers : En tout 10461 dossiers enregistrés alors que le total des conflits réglés est de 900 dossiers. • Le rapatriement massif qui pose des problèmes d'accueil et de réinstallation.

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

3. ETAT D'EXECUTION BUDGETAIRE

	Domaine de priorité / Projet	Budget approuvé en US\$	Dépenses cumulées au 30 juin 2008	Taux d'exécution budgétaire au 30 juin 2008	Taux d'exécution budgétaire au 31 mars 2008
	Paix et Gouvernance	12,212,447	7,053,888	57.76%	31.16%
1	PBF/BDI/A-1 : Appui au renforcement des mécanismes de lutte contre la corruption et les malversations diverses à travers tout le pays	1,500,000	712,726	47.52%	45.33%
2	PBF/BDI/A-2 : Appui à la mise en place des cadres de dialogue et de concertation entre les partenaires nationaux.	3,000,000	2,242,353	74.75%	21.49%
3	PBF/BDI/A-3 : Réhabilitation du rôle de la femme dans le processus de réconciliation et de reconstruction communautaire	3,000,000	1,875,049	62.50%	41.75%
4	Participation des jeunes à la cohésion sociale au niveau au niveau communautaire	4,000,000	2,102,480	52.56%	30.72%
5	PBF/BDI/A-5 : Appui à la réinsertion sociale des familles déplacées vivant dans les casernes militaires	212,447	87,625	41.25%	0%
6	PBF/BDI/A-6 : Promotion du rôle des petites et micro entreprises et des microprojets dans la consolidation de la paix	500,000	33,655	6.73%	0%
	Réformes du secteur de sécurité	12,883,000	5,658,574	43.92%	18.41%
7	PBF/BDI/B-1 : Lancement des activités de désarmement de la population et de lutte contre la prolifération des armes légères.	500,000	131,539	26.31%	3.60%
8	PBF/BDI/B-2 : Casernement des Forces Nationales de Défense (FDN) pour atténuer l'impact de leur présence au sein des populations.	4,583,000	4,399,680	96.00%	34.93%
9	PBF/BDI/B-3 : Appui pour un Service National de Renseignement respectueux de l'état de droit.	500,000	98,500	19.70%	21.53%
10	PBF/BDI/B-4 : Appui pour une police nationale du Burundi de proximité opérationnelle.	6,900,000	1,010,055	14.64%	9.39%
11	PBF/BDI/B-5 : Promotion de la discipline et amélioration des relations entre la Force de Défense Nationale (FDN) et la population à travers la moralisation du corps	400,000	18,800	4.70%	0%
	Justice et Droits de l'Homme	2,200,000	1,736,395	78.93%	72.85%
12	PBF/BDI/C-1 : Appui à la mise en place d'une Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme et au lancement de ses activités.	400,000	183,358	45.84%	41.25%
13	PBF/BDI/C-2 : Réduction et suppression des règlements de compte par la relance du programme national de constat et d'exécution des arrêts et jugements rendus par les cours et tribunaux, accompagné du renforcement des capacités de l'appareil judiciaire.	1,000,000	931,414	93.14%	76.50%
14	PBF/BDI/C-3 : Réhabilitation du système judiciaire de base par une réduction des conflits au sein des communautés par le biais de la construction et l'équipement des tribunaux de résidence.	800,000	621,623	77.70%	84.09%
(1)	Question foncière	700,000	431,079	61.58%	33.89%
15	PBF/BDI/F-1 : Appui au règlement des litiges fonciers.	700,000	431,079	61.58%	33.89%
	Total	27,995,447	14,879,936	53.15%	28.64%

N.B. : pour le projet PBF/BDI/C-3, le taux d'exécution du trimestre précédent est plus élevé que le taux du trimestre actuel suite à une mauvaise imputation des dépenses faites avec le financement supplémentaire accordé par le Grand Duché du Luxembourg.

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI